

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **29 NOVEMBRE 2022**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **21**
de présents : **17**
de votants : **21**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf novembre, le Conseil Municipal de la Commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Etaient présents :

Mmes BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GUILLAUME Monique, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRERY Francis, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés :

Étaient absents :

Procurations :

Mme BADIE Nataly qui a donné procuration à Mme MARX Anne-Marie
Mme GAUTIER Marina qui a donné procuration à Mr LEVE Damien
Mme HAJRI Sabrina qui a donné procuration à Mme BAYEUR Laurence
Mr BASTIEN Alain qui a donné procuration à Mr GULINO Eric

Le Maire certifie que le compte
cette délibération a été affiché
à la porte de la Mairie
le 06/12/2022 et que la convocation
du Conseil avait été faite le 24/11/2022

Un scrutin a eu lieu Mme Andrée FRANCOIS a été nommée pour rendu de
remplir les fonctions de secrétaire

N° 85/2022 : Acquisition de la ferme TARON

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Eric GULINO, Maire. (dossier technique en pièce jointe)

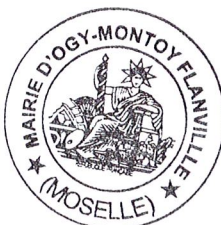
Dans le cadre de sa politique d'acquisition foncière, la Commune de Ogy-Montoy-Flanville souhaite acquérir la ferme Taron.

L'objectif de la commune de Ogy-Montoy-Flanville est de créer un « Espace Santé Services »

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Eric GULINO, Maire.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **18 VOIX POUR, 2 CONTRE, 1 ABSTENTION**

- **DÉCIDE D'ACHETER** les terrains : Section 11, parcelle 36 d'une superficie de 17 ares et 23 ares pour une valeur de 274 437 €.
- **CHARGE** l'étude Notariale SCP REMY-GODARD-REMY-SIMON, Notaires associés, 24 avenue Foch 57000 METZ pour établir les actes d'acquisition.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant.



Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 29 novembre 2022

Le Maire,
Eric GULINO